

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 82 (1990)
Heft: 2

Artikel: L'itinéraire... Duchemin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'itinéraire... Duchemin

Ne demandez pas à Antoine Duchemin pourquoi il est actionnaire de Nestlé, c'est une histoire de famille. "Mon arrière grand-père Jules Monnerat, syndic de Vevey, était un homme assez dynamique. C'est à lui que le fondateur Henri Nestlé a vendu son affaire quand il a voulu se retirer. Les neveux de Jules et leurs enfants ont ainsi fourni des cadres supérieurs à Nestlé jusque dans les années 1920. L'entreprise avait déjà beaucoup grandi, certes, mais elle gardait encore un caractère familial. Notez que je ne pleure pas là-dessus." En somme, à Nestlé, Duchemin est historiquement chez lui. Ce facteur de... légitimité a son importance dans le débat actuel. Duchemin incarne littéralement l'association CANES, qu'il préside. Difficile, dans ces conditions, de prétendre qu'il s'agit d'un ramassis d'activistes n'ayant acheté une action que pour le noir plaisir de mettre des bâtons dans les roues de l'entreprise.

CANES est-elle un groupuscule ? Assurément, à l'échelle de Nestlé tout au moins. Les quelque 200 membres de l'association possèdent à titre personnel, entre eux tous, environ 7000 actions Nestlé. Soit une capitalisation boursière tournant autour des 45 millions. Cela ne représente jamais que 0,2% du capital de l'entreprise. "On a frisé, un certain temps, le demi-pourcent, sourit Duchemin, on avait alors plus de 13 000 actions. Mais nous restons, et resterons toujours, ultra-minoritaires. Bah ! Ce sont toujours les minorités qui font bouger les choses..." Il est vrai que sans CANES, à l'assemblée de Nestlé, l'actionnariat présenterait un encéphalogramme plat.

A l'origine de CANES, une démarche confidentielle : "Nous étions six ménages chrétiens qui avions des problèmes avec l'argent, nous en discutions entre nous. Peu à peu s'est structuré un noyau d'une soixantaine de personnes, l'association est trois fois plus nombreuse aujourd'hui. Mais le vrai tournant a été qualitatif plus que quantitatif, c'est notre découverte de l'actionnariat responsable lors du voyage d'étude aux Etats-Unis, en 1984. Oh, nous étions vraiment naïfs, au départ ! Nous voulions voir si ces gens étaient vraiment les saboteurs manipulés par Moscou que dénonçaient inlassablement, pour nous mettre en garde, certains dirigeants de Nestlé !"

Expérience concluante. Désormais, la lutte de CANES pour faire valoir un point de vue éthique dans la conduite des affaires Nestlé passerait par le combat pour le respect effectif des droits des actionnaires. Duchemin insiste : "Le plein exercice des droits de l'actionnaire, pour moi, ne représente pas une fin en soi. C'est le moyen nécessaire, indispensable, pour faire droit à la dimension éthique dans la pratique de l'entreprise, et l'exemple américain montre que cette dimension n'est pas contradictoire avec une saine et profitable gestion, bien au contraire."